

Discours de Pierre-François VEIL  
président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah  
Cérémonie de commémoration de la rafle du Vel d'Hiv  
Dimanche 20 juillet 2025 – Paris

Madame la Ministre,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires et les élus,  
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations et d'institutions,  
Chers survivants de la Shoah,  
Mesdames et Messieurs, chers amis,

« Il est dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays » ; ainsi débutait, le 16 juillet 1995, il y a trente ans, le discours historique prononcé ici même par le Président Jacques Chirac.

Et bien, permettez-moi aujourd'hui, de vous dire, en toute humilité, qu'il est dans la vie d'un homme, des moments qui consolent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays.

Comment en effet oublier que si je peux prendre la parole devant vous ce matin, en tant que président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, c'est précisément parce que ce jour-là, le 16 juillet 1995, après 50 ans d'un passé qui ne passait pas, le président de la République nouvellement élu, Jacques Chirac, prononçait un de ces discours qui marquent la vie d'une nation.

Par sa voix, la nation assumait les faits établis par les historiens avec la publication de *La Grande rafle du Vel d'Hiv* de Paul Tillard et Claude Lévy en 1967, de *La France de Vichy* de Robert Paxton en 1973, et en 1985, de *Vichy-Auschwitz* de Serge Klarsfeld dont je salue le travail décisif.

Tournant le dos au mythe entretenu depuis trop longtemps, d'abord au nom de la réconciliation nationale, ensuite pour convenance personnelle, le Président Jacques

Chirac reconnaissait officiellement la responsabilité de la France dans la persécution et la déportation des Juifs depuis le territoire national.

Trois décennies plus tard, nous pouvons mesurer la portée de ce discours politique, dont la force a résidé dans les mots, tant attendus, et enfin prononcés par un chef de l'État, mais aussi dans ses effets.

Les conclusions de la mission Mattéoli, instaurée en 1997 pour estimer l'ampleur des spoliations subies par les Juifs de France, ont été mises en œuvre par le pouvoir politique : il s'agit de la création de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations, instaurée en 1999 pour répondre aux demandes individuelles de restitution ou d'indemnisation de biens spoliés, de la création de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah en 2000, puis, toujours grâce aux combats de Serge Klarsfeld, du versement d'une rente par l'État aux orphelins de la Shoah, depuis cette date.

Aujourd'hui, nous pouvons dresser un constat positif des efforts entrepris pour faire vivre et transmettre la mémoire de la Shoah dans notre pays, et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah que j'ai l'honneur de présider y a contribué de façon significative.

En 2005 a été ouvert au cœur du Marais, quartier marqué par une longue présence juive à Paris, le Mémorial de la Shoah, successeur du CDJC, devenu en 20 ans un centre d'archives et d'enseignement, et un musée de référence.

En 2015, le Mémorial et la Fondation ont initié la création du Réseau des lieux de mémoire qui compte désormais 13 institutions partenaires, et repose notamment sur l'engagement de jeunes ambassadeurs de la mémoire.

Pour conjurer le temps qui passe et la disparition inéluctable des victimes et témoins directs de la Shoah, un considérable travail de collecte du récit des survivants a été entrepris, que ce soit par l'écrit, l'image et le son.

Depuis 30 ans aussi, la mémoire de la Shoah s'est inscrite dans le paysage de notre pays, à travers les nombreuses plaques, stèles, murs des noms et mémoriaux érigés dans des petits villages et dans des grandes villes, rappelant aux riverains comme aux passants le nom et le souvenir de celles et ceux qui, enfants comme adultes, ont été arrêtés, raflés puis déportés le plus souvent sans retour, pour la seule raison qu'ils étaient juifs.

En outre, l'action lumineuse des Justes parmi les Nations est désormais bien mieux connue qu'elle ne l'était il y a 30 ans.

La mémoire de la Shoah doit être défendue pour ce qu'elle est, pour le respect dû aux millions de morts innocents, victimes de la barbarie nazie. Longtemps, elle a aussi été perçue, par certains, comme un antidote au retour de l'antisémitisme.

Mais ce que nous voyons se produire depuis plusieurs années a fini par vider de sa substance le « Plus jamais ça ! » autrefois si sincèrement proclamé. Plus d'une dizaine de nos compatriotes juifs ont été assassinés depuis 2005, ciblés parce que juifs. Et depuis des années, et plus encore depuis le 7 octobre 2023, nous assistons à la libération d'une parole antisémite totalement décomplexée, débridée, et pas seulement sur les réseaux sociaux, et qui s'accompagne souvent d'agressions physiques.

Plus douloureux encore, ultime cruauté, il faut désormais entendre la notion même de génocide galvaudée et retournée contre Israël et le monde juif.

Cette situation est dramatique, d'abord pour les Français juifs, mais aussi et surtout pour l'ensemble de notre communauté nationale dont la cohésion se trouve désormais menacée par la contestation de la laïcité, parfois la remise en cause de nos valeurs républicaines, et désormais le communautarisme, l'entrisme, voir le séparatisme.

Ici, plus qu'ailleurs, nous connaissons la force des mots, mais désormais, la réponse ne peut plus se limiter à la seule parole politique, aussi forte soit elle ; cette réponse doit s'incarner dans une action déterminée, qui s'engage à prendre la lutte contre l'antisémitisme à bras le corps par des mesures concrètes.

En regardant le passé avec lucidité et courage, le discours de 1995 avait donné à notre pays les moyens d'agir sur l'avenir. Cet avenir est devenu notre présent, et c'est ici et maintenant qu'il faut désormais unir nos efforts, avec la même lucidité et le même courage, pour faire reculer la haine antisémite. Je n'ignore pas l'immense défi de ce combat. Soyez assurés que nous, à la Fondation, continuerons de prendre pleinement notre part pour le mener.

Je vous remercie.